

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

ARRÊTÉ N° 2018/400 du 23 novembre 2018 Enquête publique sur le projet de révision générale du plan local d'urbanisme de Ris-Orangis

Le Maire de Ris-Orangis a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision générale du plan local d'urbanisme de Ris-Orangis.

A cet effet, le tribunal administratif de Versailles a désigné, Monsieur Henri MYDLARZ, Retraité, Ingénieur Conseil, en qualité de commissaire enquêteur titulaire.

L'enquête se déroulera à la mairie (service urbanisme) du lundi 12 novembre 2018 au vendredi 14 décembre 2018, aux jours et horaires habituels d'ouverture, où chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que sur le site internet de la Ville <http://www.mairie-ris-orangis.fr>. Des observations pourront être consignées soit :

- sur le registre papier d'enquête,
- par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Ris-Orangis, service urbanisme, place du Général de Gaulle 91130 Ris-Orangis.
- sur le site internet de la ville <http://www.mairie-ris-orangis.fr>
- à l'adresse électronique suivante : urbanisme@ville-ris-orangis.fr.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie aux jours et heures suivants :

- Mercredi 21 novembre 2018 de 9h00 à 12h00
- Lundi 26 novembre 2018 de 15h00 à 18h00
- Samedi 8 décembre 2018 de 9h00 à 12h00
- Jeudi 12 décembre 2018 de 16h00 à 19h00

Son rapport et ses conclusions transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public en mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Stéphane Raffalli
Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental de l'Essonne

Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaulle
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
F. 01 69 02 52 53
Contact@ville-ris-orangis.fr